

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM  
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

**Membres en exercice : 9**

**Membres présents avec voix délibérative : 8**

**Quorum : 5**

**PRESENTS :**

Fatima BOUVIER, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS, Isabelle ASNI-DUCHENE, Mélanie AYISSI, Patrick BONDAZ, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN

**L'an deux mille vingt-quatre et le 3 septembre**, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la commune d'Anthy-sur-Léman sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

**Date de convocation du Conseil Syndical : 23 août 2024**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle ASNI-DUCHENE**

**20240903.07**

**MISSION EXPERTISE COMPTABLE PAR LE CABINET COFIDEST POUR L'ASSOCIATION  
ABCJ**

**Exposé :**

Fatima BOUVIER, Présidente du SISAM rappelle que le SISAM s'engage dans une démarche de mise en œuvre d'une Délégation de Service Public Enfance et Jeunesse à compter du mois de septembre 2025. Dans ce contexte, et au vu de la situation financière de l'ABCJ, le SISAM souhaite la réalisation d'un audit des données financières 2023/2024 de l'exploitation de l'ABCJ.

Dans ce cadre, la mission confiée sera de :

- Vérifier l'exactitude des données comptables liées à l'exploitation,
- S'assurer la bonne utilisation des flux financiers conformément à la convention,
- Réaliser un état des lieux de la situation financière de l'association.

Les honoraires liés à cette mission sont d'un montant de 4 500 € HT

**Décision :**

Après débat et vote, les élus du Conseil Syndical,

Approuvent la mission confiée au cabinet d'expertise Cofidest pour l'Association Bas Chablais Jeunes d'un montant de 4 500 € HT,

Autorisent la présidente à signer tous les documents afférents.

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations  
La Présidente  
Fatima BOUVIER

